

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

19 juin 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Végétaliser l'emblématique boulevard périphérique de la métropole tourangelle répond à une absolue nécessité : décarbonner un axe de circulation indispensable à la fluidité entre le nord et le sud de notre territoire. C'est pourquoi, j'ai voulu que Tours Métropole Val de Loire, gestionnaire de ce périphérique, se dote des moyens nécessaires pour mettre en œuvre une valorisation paysagère de ce boulevard et une affirmation clairement affichée de lutte contre le réchauffement climatique par une végétalisation maximale de cet axe routier partout où il est possible de le faire. Tout l'objet de cette lettre tient dans la présentation de cette action volontariste engagée par Tours Métropole Val de Loire. Très bonne lecture et très bon week-end.

Philippe BRIAND
Président de Tours Métropole Val de Loire

ENQUÊTE SUR LE TÉLÉTRAVAIL AU SEIN DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Dès le 16 mars, **Tours Métropole Val de Loire**, comme l'ensemble du territoire, a été placée en confinement de façon soudaine. Pour un grand nombre d'acteurs professionnels, il s'est agi de poursuivre à distance les missions qui le permettaient. À **Tours Métropole Val de Loire**, ce sont près de 500 personnes qui ont été concernées, dont la plupart n'y était ni préparée ni accoutumée. Des modalités de travail à distance ont dû être inventées en urgence.

Au terme de 2 mois de confinement, il est apparu important de tirer les enseignements de cette période exceptionnelle afin de mesurer les freins, mais aussi les bienfaits du télétravail dans une perspective de déploiement à venir, maîtrisé. Il s'agit pour la Métropole de se projeter dans un fonctionnement adapté aux évolutions de la société, tant en termes de mobilités, de consommation, de rapport au travail, qu'en termes de sobriété des organisations et d'adaptation des espaces de travail.

Un questionnaire a été mis en ligne qui vise à évaluer les conditions dans lesquelles le télétravail « de crise » s'est organisé, les moyens dont les agents ont disposé, afin d'en tirer des enseignements tant sur l'adaptabilité de la structure que celle de l'encadrement et des agents face à ce nouveau mode de travail. Par ailleurs, l'ensemble des directeurs sont interrogés. Les bénéfices et écueils seront analysés. À ce jour, plus de **340 agents** ont déjà répondu, ce qui traduit un intérêt des salariés pour cette démarche.

Une évaluation permettra, dans un second temps, de proposer des modalités de travail sereines, partagées et encadrées. Les propositions nourriront ainsi un projet d'accord sur le télétravail qui permettra de concilier d'une part performance et réactivité pour mieux servir les habitants et d'autre part efficacité du travail et bien-être de ses agents. Enfin, les innovations pragmatiques et les adaptations de procédures observées et testées pendant le confinement par les agents seront recensées pour être réutilisées et améliorées.

VÉGÉTALISATION ET MISE EN VALEUR PAYSAGÈRE DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

Dans le cadre de ses actions en faveur de la **transition écologique**, **Tours Métropole Val de Loire** met en place un **programme ambitieux de végétalisation et de décarbonation** du boulevard périphérique. Ces travaux commenceront en septembre 2020 et devraient s'étaler sur plusieurs années.

UN TRAVAIL DE VÉGÉTALISATION...

C'est en tant que gestionnaire du boulevard périphérique et garante de la qualité des espaces publics et du cadre de vie de nos habitants, que **Tours Métropole Val de Loire** a mené, depuis 2019, plusieurs études afin de :

- **Végétaliser** au maximum le périphérique pour **réduire l'empreinte carbone** de cet équipement routier,
- Développer une mise en **valeur paysagère** sur un axe routier fortement fréquenté,
- Procéder à des aménagements destinés à **réduire les nuisances visuelles**,
- Offrir des solutions plus efficaces et pérennes dans le **suivi et l'entretien** des abords du périphérique.

Pour cela, et en fonction des lieux, plusieurs techniques et matériaux seront mis en place comme la création d'espaces végétalisés tout au long de la voirie, la plantation et l'aménagement d'espaces paysagers, la pose de grillage ou de supports permettant l'effacement des nuisances visuelles etc...

... ET D'EMBELLISSEMENT

Par ailleurs, une vaste opération de nettoyage va être réalisée. Elle concerne principalement la suppression des graffitis. Localisé sur les murs anti-bruit, sur les murs de clôture, sur les piles des ponts ou sur les dispositifs de signalisation, ce phénomène a progressivement pris de l'ampleur ces dernières années et la surface occupée par ces dégradations est estimée aujourd'hui à plus de **10 000 m²**. L'objectif est d'embellir un axe majeur de circulation au cœur de notre métropole, fréquenté quotidiennement par plus **60 000 véhicules**.

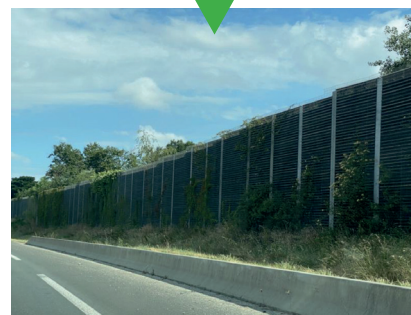
LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Les études ont débuté en décembre 2019. Les premiers travaux de pose de végétaux sont envisagés en fin d'année 2020, sur la partie sud du Boulevard Périphérique. Ils correspondent à la saisonnalité la plus favorable pour réaliser des plantations et aménagements paysagers.

Au Nord de la Loire, une expérimentation de pose de grillage et de suppression de graffitis est prévue dès le début du mois de juillet 2020, sur Fondettes et Saint-Cyr-sur-Loire. À partir de septembre, d'autres aménagements plus conséquents seront réalisés.

Afin d'assurer la sécurité des intervenants, les conditions de circulation pourront être ajustées (par exemple la neutralisation d'une voie de circulation sur quelques kilomètres).

Exemple d'un aménagement déjà réalisé



Exemple d'un aménagement déjà réalisé



Situation initiale, début des travaux de gommage à l'archifine



Après détagage, peinture et pose d'un film le 4 mai 2020.



LE CALENDRIER D'OUVERTURE DES PISCINES MÉTROPOLITAINES

Entre le **22 juin et le 4 juillet**, l'intégralité des piscines métropolitaines et municipales ouvriront de nouveau leurs portes au public. Voici les dates concernant l'ouverture des équipements aquatiques métropolitains :

- Lundi 22 juin pour «Le Carré d'O»
- Samedi 27 juin pour le « Centre aquatique du Lac » et « Les Thermes de Luynes »

La piscine du Mortier, à Tours, fait l'objet d'un traitement sanitaire spécifique et ouvrira ses portes ultérieurement.

Chaque site ouvrira selon ses horaires d'été, mais en respectant les prescriptions recommandées par le Ministère des Sports et l'Agence Régionale de Santé.

Concrètement, pour le Centre aquatique du Lac, Le Mortier et les Thermes de Luynes, les nageurs ne pourront plus accéder aux installations sans réservation au préalable.

Par ailleurs, l'accès aux bassins sera limité entre 1h et 1h30 selon les sites et sera organisé par « vagues » d'un nombre limité de personnes entrecoupées d'un temps de désinfection. Les gestes barrières et de distanciation seront à respecter (port du masque, sens de circulation, gel hydroalcoolique, respect des distances entre les personnes...). Le protocole d'entretien et de désinfection sera également bien sûr renforcé.

Du personnel pourra être déployé en renfort pour accueillir et diriger le public et faire respecter les mesures sanitaires mises en place. En conséquences, les activités et la capacité d'accueil des équipements aquatiques métropolitains seront réduits le temps que le gouvernement lève ces restrictions (ex : le centre aquatique du Lac pourra accueillir 160 personnes en instantané contre 2 256 en temps normal).

Exceptionnellement, les tarifs seront inchangés, mais les exploitants pourront proposer des mesures commerciales spécifiques (report durée de validité des cartes, abonnement...).

Pour connaître les nouvelles conditions d'accès de chaque site, il faut contacter chaque piscine :

- Piscine du Mortier à Tours : 02.47.21.66.15
- Piscine du Carré d'O à La Riche : 02.47.35.56.20
- Centre aquatique du Lac à Tours : 02.47.80.78.10
- Les thermes de Luynes : 09.71.00.10.15



CHIFFRE CLÉ :

5

comme le classement de Tours dans le palmarès réalisé cette semaine par le site Cadreemploi.fr et Le figaro Immo.

5^{ème} ville en France la plus attractive pour les cadres désireux d'initier un changement de vie et de venir travailler « au vert » derrière Angoulême, Poitiers, Quimper et Arras. Mais devant Angers (9^{ème}), Bourges (10^{ème}), Orléans (13^{ème}) ou encore Nancy (8^{ème}) et Colmar (15^{ème}).



Découvrez l'émission spéciale « Destination Val de Loire » tournée cette semaine sous le dôme équatorial de Beauval et diffusée sur TV Tours ce vendredi à 19h15, 21h00 et 22h20. Tours Métropole Val de Loire a été l'un des acteurs et partenaires de cette émission.